



Rentrée 2020 : « Eduquer, une passion d'Espérance »

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Citation hommage à M. Paul MALARTRE, ancien
Directeur Diocésain et Secrétaire Général de
l'Enseignement Catholique

Notre Maison repose sur des piliers forts des Valeurs de l'Evangile et de la Mission éducative portée par l'Enseignement Catholique.

M. Paul MALARTRE, nous a légué des travaux exceptionnels sur l'anthropologie chrétienne de l'Homme et notre engagement au quotidien pour la réussite de chacun (Assises de l'Enseignement Catholique). Cet Homme disparu demeure par son regard empli d'Espérance une étoile qui nous a guidés et nous guidera pour toujours mieux faire Grandir vos enfants.



Alors que nous sortons quelque peu de l'aurore avec ces derniers mois obscurs, dans l'Espérance et l'aube de Pâques, nous tentons de renaître à nous-mêmes et redonner pleine Vie et Enthousiasme à la Maison que nous partageons. Aussi, nous organisons cette rentrée dans la Foi et l'Impatience de se retrouver, mais également avec Raison car il nous faut aussi anticiper et se préparer.

Nous n'avons pour l'heure aucune recommandation ou information, mais nous faisons le nécessaire pour que cette rentrée se déroule dans des conditions sanitaires permettant sérénité et sécurité.

Par ailleurs, nous travaillons aussi avec notre informaticien, la **Société Techsphere**, à la création de licences Microsoft en ligne pour tous, et sur nos postes, afin que nous puissions, à partir de septembre, tous travailler avec les mêmes versions du Pack à la maison comme au collège. Par ailleurs, grâce à un Don de la **SAS Decock Traduction**, nous aurons également 15 tablettes Android à disposition pour, si cela devait s'avérer nécessaire, permettre à tous de travailler à distance.

Dans ce courrier je vous vous demander « pardon » si nous n'avons pas toujours su être uniforme et cohérent notamment dans le travail envoyé via ECOLE DIRECTE. Cela s'est révélé difficile, parfois impossible mais nous avons tous eu à cœur de proposer une pédagogie de qualité, garantissant l'accès aux

Savoirs mais (surtout) préservant et enrichissant notre Lien, notre Esprit de Famille, et donc la qualité de notre relation éducative. Nous dirons qu'avec « **le pire, nous avons essayé de faire au mieux** ».

Bien sûr nous avons analysé cette période, tiré des leçons des semaines passées, et ainsi prévu « de faire un pas en arrière pour mieux avancer », c'est-à-dire que pour chaque niveau de classe, nous prendrons le temps d'asseoir les compétences et connaissances de tous pour mieux repartir et rebâtir ensemble. Des « bilans ou diagnostics » seront effectués afin d'évaluer le positionnement de chacun et ainsi ajuster nos progressions et programmations pédagogiques.

Il nous faudra avancer sereinement, progressivement mais avec ambition et exigence pour permettre à chacun de se révéler pleinement.

En cette fin d'année, je souhaite également rendre Grâce et remercier tous les personnels, enseignants et non enseignants pour leur engagement total. Je tiens aussi à vous remercier vous parents pour votre compréhension et votre solidarité. Je salue aussi tous les jeunes qui n'ont pas démerité et se sont accrochés pour poursuivre leur Ascension. Nul doute que l'expérience des mois passés leur aura permis de développer autonomie, organisation et responsabilisation, autant de compétences qu'il faudra encore cultiver.

Pour vous manifester dans cette période encore floue notre soutien et vous confirmer que toute notre action se tourne vers vous, chères familles, nous avons avec les membres de l'OGEC décidé de ne pas faire évoluer les tarifs 2020/21. Nous nous engageons donc à garantir, malgré les hausses de nombreuses prestations, une « année blanche ». Malgré les difficultés rencontrées par chacun, nombre d'entre vous sont restés solidaires de notre action, là encore, ce sont nos Valeurs communes qui nous ont permis de traverser cette période ensemble.

Début septembre, notre Maison accueillera **808 élèves** de la Petite Section de maternelle à la 3^{ème} (322 écoliers et 486 collégiens). Nous nous réjouissons déjà à l'idée de les accueillir et retrouver tous.

Même si nous ne pouvons présager des conditions de rentrée, nous avons souhaité planifier, comme « en temps normal », **nos voyages** (6^{ème} en Camargue, 5^{ème} et 4^{ème} à Ste Enimie et 3^{ème} en Espagne), **nos sorties** (journée d'immersion et autres), **nos spectacles** (partenariat avec la Comédie de St Etienne et le Château du Rozier), **nos projets pédagogiques** liés à nos sections et options sportives avec nos partenaires amis foréziens (EFF, RCF, TCF, Jas Sport, Crossfit Séguslave), **notre projet Développement Durable** avec la CCFE, ainsi que **nos journées « de bassin »** avec les écoles primaires catholiques : Jeanne d'Arc, St Joseph Balbigny et Neulise, St Vincent, ND des Côteaux et Les Marronniers.

A la rentrée, nous proposerons à nouveau la préparation des **examens de Cambridge** (3^{ème} avec l'Alliance Française de Vichy), le **BIA** (futurs 4^{èmes} et 3^{èmes} avec l'ACF de Chambéon - voir infos ci jointes), le **PSC1** (Prévention Secours Civique Niveau 1 - selon recommandations académiques), et nous préparerons avec ambition et exigence nos 3^{èmes} au **DNB**.

Cette année, 95% de nos élèves ont obtenu leur DNB, avec 31.5% de mention TB, 22% de mention B et 21% de mention AB. Qu'ils en soient ici félicités !

Enfin, je tiens ici à remercier mon confrère et ami, **Monsieur Richard BLANCHARD**, pour ces 6 belles années de collaboration pendant lesquelles nous avons œuvré et porté ensemble notre Belle Maison. Puisse-t-il être heureux dans sa nouvelle Mission à la tête de l'Ecole St Charles à Montbrison.

Monsieur Richard BLANCHARD adresse à ses anciens élèves un petit mot à découvrir ci-après.

Je suis également heureux d'accueillir **Madame Virginie LATOUR**, nommée par notre Evêque **Mgr BATAILLE** et **Monsieur PRANGE**, Directeur Diocésain, et notre Président d'OGEC, **M. JAMBON**. Nous avons la chance avec Madame LATOUR de nous connaître, de travailler ensemble depuis 8 ans au sein du bassin forézien (elle était auparavant Chef d'établissement à Neulise), de partager les mêmes valeurs et visions éducatives, et donc je me réjouis de son arrivée parmi nous.

Soyez d'ores-et-déjà invités à la Messe de rentrée, le vendredi 25 septembre à 18h30 à la Cathédrale St Charles pour la remise des lettres de Mission de **Mme LATOUR** et **M. BLANCHARD**.

Je vous souhaite, avec toute l'équipe pédagogique et éducative, de très bonnes vacances et vous prie de croire, Madame, Monsieur, Chers Parents, en notre dévouement entier.

Au plaisir de retrouver chacune et chacun,
Bon été !



Sébastien PALLE
Chef d'Etablissement Coordinateur

Bien chers élèves,

Cette fin d'année scolaire marque pour moi également la fin de mon aventure Champagnat. Je suis fier d'avoir pu naviguer avec vous pendant ces six années. Vos regards, vos mercis, vos réussites ont toujours été pour moi l'énergie qui m'a permis de vous accompagner. Je tenais donc à vous remercier à mon tour pour ces partages, ces échanges que nous avons pu avoir.

Je vous souhaite une belle route, une belle vie faite de rencontres... et comme je l'ai dit aux élèves en cette fin d'année scolaire : ce qui vous rendra heureux dans la vie, c'est la rencontre que vous ferez avec les autres. Merci donc de m'avoir rendu heureux pendant ces années Champagnat.

Richard BLANCHARD

GUIDE de la rentrée 2020

I - RYTHMES SCOLAIRES

◆ **Horaires d'Enseignement**

◆ Les cours ont lieu du Lundi au Vendredi 8h05 - 11h40, 12h05 OU 12h30 (selon emploi du temps) et de 13 H 30 à 16 H **40**. Pour certaines classes ou options, il pourra y avoir cours jusqu'à 12 H 30 ou à compter de 12 H 40. Le mercredi : cours de 8h05 à 11h40.

◆ Etudes du Soir : Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi de 16 H 50 à 17 H 50.

◆ Aides au travail : le mercredi après-midi de 12h45 à 14h45, et les lundis, mardis et jeudis soirs.

◆Horaires et contacts

Pour nous joindre facilement et plus directement en fonction de vos besoins et questions, nous sommes tous joignables depuis votre espace ECOLE DIRECTE (codes remis à votre enfant à la rentrée) ainsi qu'aux coordonnées suivantes :

Le Secrétariat (toute information, cantine)	04 77 26 12 68	champagnat.secretariat@orange.fr
Le Secrétariat de Direction / Comptabilité (facturation, assurance, transports, bourses)	04 77 26 32 79	champagnat.compta@orange.fr
La Vie Scolaire (absences, retards, discipline, suivi de scolarité)	04 77 26 32 80	champagnat.vie-scolaire@orange.fr
Les animatrices en pastorale scolaire (APS)		champagnat.pastorale@orange.fr
Le Chef d'Établissement	07 77 26 12 68	champagnat.direction@orange.fr

Horaires standard téléphonique : Du Lundi au Vendredi de 7h45 à 12h15 / puis de 13h30 à 18h.

II - RENTREE DES ELEVES

➔ **Rentrée des élèves de 6^{ème}** : Mardi 1er Septembre à 8 H 05. Appel de 8 H 05 à 8 H 45.

Les parents sont invités à rester près de leur enfant lors de cet appel pour la répartition des classes. Les élèves passeront la matinée avec leur professeur principal et l'après-midi avec les enseignants concernés selon l'emploi du temps. Lors de la matinée, ils prendront connaissance des informations de début d'année (carnet de correspondance, emploi du temps, demi-pension, règlement intérieur, formulaires, visite de l'établissement, etc...). Il est nécessaire de prévoir pour cette journée, un sac, deux cahiers et une trousse. **Les cours commenceront dès 13h30 suivant l'emploi du temps.**

Les élèves sont invités au self ce jour-là pour en découvrir le fonctionnement.

Attention, les élèves de 6^{ème} n'auront pas cours mercredi 2 septembre.

Je tiens aussi à préciser que les élèves qui prennent les transports en commun seront accompagnés à la gare routière par des surveillants afin de se familiariser avec ces transports. Cet accompagnement sera proposé du tous les soirs du 1^{er} au 4 septembre.

➔ **Rentrée des élèves de 5^{ème} - 4^{ème} et 3^{ème}**

	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Dates	Mercredi 2 septembre	Mercredi 2 septembre	Mercredi 2 septembre
Horaires	8 heures 05 précises	8 heures 30 précises	9 heures précises

➤ Mot d'accueil du chef d'établissement.

➤ Temps d'accueil par le professeur principal : prise de connaissance de l'emploi du temps, du planning pour les semaines paires/impaires et du carnet de correspondance, présentation de l'équipe pédagogique et éducative.

III - FOURNITURES & MANUELS SCOLAIRES

Tous les lots de fournitures ainsi que tous les manuels scolaires seront distribués : **vendredi 28 août de 8h30 à 12h puis 14h H à 17 H ou lundi 31 août de 14h à 17H** par l'APEL et la Vie Scolaire.

Dans un souci d'efficacité dans la gestion des stocks des livres prêtés aux élèves, une **caution** de 60 euros vous sera demandée par chèque, libellé au nom de l'OGEC. Ce règlement ne sera bien entendu pas encaissé et sera rendu en fin d'année scolaire lors de la restitution de tous les manuels par votre enfant, dans l'état où ils lui ont été confiés le jour de la rentrée (les livres ne seront distribués qu'en échange du chèque de caution). Après distribution, il est obligatoire de recouvrir tous les manuels scolaires afin de les maintenir en bon état, y compris le carnet de correspondance. Nous remercions les familles de veiller tout particulièrement à cela dès les premiers jours.

Rappel : les élèves de 6èmes se verront remettre un carnet de liaison à double fonction : cahier de texte et carnet de correspondance (donc, inutile d'acheter un agenda ou cahier de texte) ; en revanche, les élèves de CYCLE 4 (5^{ème}-4^{ème}-3^{ème}) auront un carnet de correspondance mais devront se procurer un agenda ou cahier de texte selon leur organisation personnelle.

Les livres étudiés en classe et commandés par l'établissement seront refacturés sur le 1^{er} trimestre. Aussi, l'équipe d'anglais a fait le choix de travailler avec un précis grammatical qui accompagnera les élèves pendant de la 5^{ème} à la 3^{ème} (coût 8€). Il sera également refacturé sur le 1^{er} trimestre.

IV - RESTAURATION

Chaque enfant se verra remettre une carte à code barre personnelle (en cas de perte ou de détérioration, une somme de **3 euros** vous sera demandée pour son remplacement). Il est indispensable que les élèves aient toujours leur carte avec eux pour le passage au self.

L'Équipe, autour du Chef Stève PONCET, propose tous les jours un choix varié d'entrées, plats, légumes et féculents, fromages, laitages et desserts. **Tout est préparé sur place. Les menus et gammes de produits sont consultables sur notre site. Notre prêtres une attention toute particulière aux produits locaux, issus de petits producteurs, nous privilégions le circuit court et les produits frais, mettons en place un compostage et visons à limiter les déchets grâce au dispositif « ZERO DECHET ».**

Comme chaque année, une commission restauration se tiendra tous les trimestres. Autour des Chefs d'Établissement et du Chef Gérant, seront réunis les parents élus et les élèves. Je vous rappelle que tout au long de l'année, vous pouvez, après avoir prévenu le secrétariat **avant 9 H**, venir déjeuner au restaurant scolaire pour apprécier par vous-même la qualité des repas proposés.

Le règlement des repas se fera PRINCIPALEMENT VIA ECOLE DIRECTE (ou secrétariat par chèque bancaire ou en espèces, un reçu vous sera remis). L'espace numérique ECOLE DIRECTE vous permet aussi d'inscrire pour les externes ou désinscrire pour les demi-pensionnaires votre enfant (avant la veille au soir) très aisément.

Montant des repas : 51€ pour 10 repas ou 5.10€ à l'unité.

Si vous devez régler par chèque, surtout ne pas cumuler avec la scolarité, inscrivez le montant correspondant au nombre de repas souhaités, et au dos merci d'indiquer :

Le nom - prénom et la classe de votre enfant

V - ANIMATION PASTORALE

Vous avez fait le choix d'inscrire votre enfant dans un établissement catholique d'enseignement. Cela signifie, que dans le respect de la liberté de conscience de chacun, votre enfant pourra se voir proposer des temps forts ou célébrations.

Comme chaque année, nous partirons avec les **CM2-6^{ème}** à la découverte de **ST MARCELLIN CHAMPAGNAT**, prêtre pédagogue, fondateur des « Frères Maristes » qui a donné son nom à notre « Maison ». La journée d'intégration des 6èmes sera organisée à Notre Dame de l'Hermitage à la Vallée-en-Gier le 21 septembre 2020 et une journée pour les 3^{èmes} se déroulera également sur « les lieux du Fondateur » en juin 2021.

En classes de 6^{ème} et 5^{ème}, **Mme Catherine MANCUSO**, Animatrice en Pastorale du Groupe Scolaire, assurera par quinzaine et en $\frac{1}{2}$ groupe un temps de Parole et d'écoute, nommé « **Chemins de Vie** ».

Mme Catherine MANCUSO accompagne également les jeunes vers les sacrements.

En 4^{ème}, j'animerai ce temps de réflexion par quinzaine. Des rencontres et temps forts seront également au programme.

Pour la « **Communauté chrétienne de l'établissement** », des temps d'aumônerie et des temps forts seront par ailleurs mis en place afin d'accompagner petits et grands qui le désirent à grandir dans leur Foi en nourrissant leur vie intérieure et spirituelle. **La préparation aux sacrements interrompue cette année reprendra évidemment dès septembre.**

Enfin, chacune et chacun est invité(e) à participer aux célébrations, aux réunions de l'Equipe d'Animation en Pastorale, suivant ses disponibilités, et/ou à prendre en charge des groupes d'élèves. Pour cela, prendre simplement contact avec Madame MANCUSO.

VI - BOURSES DE COLLEGE et BOURSES DEPARTEMENTALES

- Bourses de collège :

Vous voulez connaître le montant estimé de la bourse pour votre enfant ? Consultez le simulateur sur : www.education.gouv.fr/bourses-de-college

Pour vous faire aider dans l'établissement, merci de joindre : Mme BRUN au 04 77 26 12 68 ou champagnat.compta@orange.fr

Les dossiers de demande de bourses pourront être retirés dès la rentrée et devront être impérativement retournés COMPLETS dans les meilleurs délais.

Bourses départementales : en attente d'informations.

En cas de difficulté dans l'élaboration de ces dossiers ou demandes, merci de prendre rendez-vous auprès des secrétaires afin qu'elles puissent vous aider dans vos démarches.

- Demande de subvention transports scolaires en « voiture particulière » :

Le Conseil Départemental de la Loire peut attribuer une subvention aux familles domiciliées dans la Loire, qui utilisent leur voiture particulière pour le transport de leur enfant :

- soit de leur domicile à l'établissement s'il n'existe aucun service de transport collectif, dans ce cas la distance entre le domicile et l'école doit être supérieure à 3 km
- soit de leur domicile au point le plus proche de passage d'un service de transports scolaires, dans ce cas, la distance minimale requise est de 2 km et l'élève doit obligatoirement être inscrit au transport collectif

Les dossiers de demande de subvention pourront être retirés auprès de Mesdames DENIS ou SECOND au secrétariat des élèves ou téléchargés sur le site www.loire.fr, rubrique transports scolaires. Ils devront être retournés au collège **avant les vacances de la TOUSSAINT impérativement** (une seule demande par famille).

VII- ASSURANCE SCOLAIRE

En matière de risques encourus dans le milieu scolaire, vous devez obligatoirement nous fournir : une attestation Responsabilité Civile établie par votre assureur et une attestation Individuelle Accident également établie par votre assureur ou souscrite auprès de notre organisme partenaire la Mutuelle Saint Christophe (Les documents ST CHRISTOPHE vous sont joints en PDF).

Attention, les attestations fournies doivent impérativement faire apparaître que votre enfant est assuré en INDIVIDUELLE ACCIDENT car cela est OBLIGATOIRE et INDISPENSABLE pour toute sortie hors de l'établissement.

VIII- OPTIONS ET SECTIONS SPORTIVES (UNSS badminton, vtt, basket, tennis, rugby, danse, équitation)

Sur le BO du 30/04/20, il est précisé que les élèves inscrits dans une section sportive scolaire n'ont plus à présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive pour suivre cet enseignement **sauf pour la pratique des disciplines sportives à contraintes particulières** (Article D231-1-5 du Code du sport) dont fait partie LE RUGBY. Aussi, merci de faire parvenir à M. DIRE dès la rentrée ce certificat pour les jeunes rugbymen/rugbywomen.

Pour l'Option Equitation, les élèves devront OBLIGATOIREMENT souscrire une LICENCE FEDERATION FRANCAISE D'EQUITATION (renseignements transmis par Mme Martel à la rentrée). Le cout de cette option (hors licence) est réévalué à 180€ / an, soit 18€ mensuels (reversés intégralement à la structure d'accueil).

- *Pour l'UNSS, les élèves devront OBLIGATOIREMENT souscrire une licence UNSS. Ces licences devront être souscrites avant le début des options/sections (auprès des professeurs d'EPS. Coût : 21€ /AN).*

Pour le tennis, le basket et le rugby, même si les licences « clubs » ne sont pas obligatoires pour participer aux Sections, nous encourageons les élèves à souscrire une licence auprès de nos clubs partenaires.

IX. MISE A JOUR ADMINISTRATIVE : LES FRAIS DE SCOLARITE 2020/21 demeurent inchangés.

- *Il faudra dès réception de vos codes ECOLE DIRECTE, mettre à jour vos coordonnées (adresse, téléphone, email...) sur votre espace numérique.*
- *Pour mettre à jour le contrat financier, vous devrez nous faire parvenir votre dernier avis d'imposition AU PLUS TARD LE VENDREDI 4 SEPTEMBRE* soit :*
 - o *Sous format papier : sous pli au secrétariat*
 - o *Par email : champagnat.secretariat@orange.fr*
 - o *Message ECOLE DIRECTE adressé à MME SECOND.*

***sauf pour les familles l'ayant fourni lors de l'inscription au cours de l'année 2019/2020.**

X - REUNION DE PARENTS

Nous vous invitons à venir faire connaissance avec l'équipe pédagogique de votre enfant de **18 H à 20 H 30** aux dates suivantes :

6èmes A ET B	6èmes C ET D	5ème	4ème	3ème
Lundi 14 sept	Mardi 15 sept	Jeudi 10 sept	Lundi 7 sept.	Jeudi 3 sept.

A noter : les photos de classe seront réalisées le jeudi 17 septembre.

Le bulletin du premier trimestre vous sera remis en main propre par le professeur principal de votre enfant (puis envoi sur votre espace ECOLE DIRECTE).

Vous pourrez également rencontrer les enseignants, en plus des rencontres individuelles, lors de deux soirées prévues en janvier pour des « *rencontres sablier* » : **mardi 19 janvier de 17 H à 20 H : 6èmes et 5èmes / jeudi 21 janvier de 17 H à 20 H : 4èmes et 3èmes**

XI - TRANSPORTS SCOLAIRES

Matin : Les élèves venant en navette (depuis la gare routière) sont déposés pour des questions de sécurité à l'angle de la rue Jules Ferry et du Bvd Clémenceau.

Soir : A 16 H 40, les collégiens qui empruntent les navettes se rendent sur le parking du foréziium A. DELORME. Pour des raisons de sécurité, tous les élèves veilleront à emprunter le cheminement piéton sécurisé.

XII - CALENDRIER SCOLAIRE :

Vacances de la Toussaint : Fin des cours : vendredi 16 octobre* - Reprise des cours : lundi 2 novembre
Vacances de Noël : Fin des cours : vendredi 18 décembre* - Reprise des cours : lundi 4 janvier
Vacances d'hiver : Fin des cours : vendredi 5 février* - Reprise des cours : lundi 22 février
Vacances de Pâques : Fin des cours : vendredi 9 avril* - Reprise des cours : lundi 26 avril
Pont de l'Ascension et lundi de Pentecôte : Les classes vaqueront du mardi 11 mai** au lundi 17 mai, ainsi que le lundi 24 mai.
Vacances d'été : Fin des cours : mardi 6 juillet (des informations complémentaires vous parviendront)

*après la classe.

XIII - AUTRES DATES A RETENIR (à partir du 1^{er} septembre, merci de consulter le calendrier en ligne sur notre site : www.groupe-scolaire-champagnat.fr)

- Jeudi 17 septembre : photos de classe
- Lundi 21 septembre : journée CHAMPAGNAT pour les 6^{èmes} à Notre Dame de l'Hermitage
- Vendredi 25 septembre 18h30 : Messe de rentrée de l'Enseignement Catholique à la cathédrale St Charles à St Etienne
- Vendredi 2 octobre : AG de l'APEL
- vendredi 9 octobre 18h : réunion d'information sur l'orientation post-3^{ème} pour tous les parents de 3^{ème}
- vendredi 16 octobre 18h : Cérémonie de remise des Diplômes à l'EDEN.
- Novembre : immersions des CM des écoles catholiques du Bassin

- lundi 16 novembre : 17h-19h : rencontres avec les chefs des établissements privés du bassin forézien pour l'orientation positive des élèves de 3èmes
- le samedi 14 novembre 9h-12h : Portes ouvertes Collège et Présentation de la classe de 6^{ème}*

*NB : les familles qui souhaitent inscrire les « petits frères ou petites sœurs » en 6^{ème} doivent faire les démarches dès la porte ouverte du 14 novembre pour s'assurer d'une place et avoir le choix des OPTIONS. **Les inscriptions débutent par ailleurs dès début octobre.**

- Mercredi 2 - jeudi 3 et vendredi 4 décembre : stage obligatoire pour les 3èmes
- Semaine du 25 au 29 janvier : oraux de l'orientation pour les 3èmes
- Vendredi 29 et samedi 30 janvier: forum de l'orientation à St Etienne (niveau 3^{ème})
- Mardi 2 février : journée spectacle et basket avec les écoles catholiques du bassin
- Mercredi 3 février : intervention de Laurent GAY sur les addictions en 3^{ème}
- Samedi 6 mars de 9h à 16h : Portes Ouvertes du Groupe Scolaire
- Semaine du 15 au 19 (ou 22 au 26) : voyage en Espagne pour les 3èmes (report)
- Mardi 4 mai : journée cirque et rugby avec les écoles catholiques du bassin
- Du 5 au 7 mai : voyage en Camargue Provence pour les 6èmes
- Jeudi 20 et vendredi 21 mai : Fêtes du collège à la Maison de la Commune à 18h30
- Jeudi 27 mai : soirée Option Théâtre au CDR à 18H
- Du 14 au 16 **OU** 16 au 18 juin : Ste Enimie pour les 4èmes (report)
- Du 28 au 30 juin : Ste Enimie pour les 5èmes
- Du 23 au 27 juin: stages en entreprise pour les 4èmes

XIV - DOCUMENTS de RENTREE VIE SCOLAIRE: délégation de pouvoir et fiche de renseignements pour la vie scolaire (droit à l'image, restauration et études du soir), PAI.

Ces documents seront remis à votre enfant le jour de la rentrée et ils devront être IMPERATIVEMENT retournés dûment complétés et signés aux Professeurs Principaux **pour le vendredi 4 septembre.**

Le site ECOLE DIRECTE sera notre moyen de communication par excellence cette année. Depuis votre espace parents vous pourrez: suivre la scolarité de votre enfant (emploi du temps, agenda électronique, évènements de la vie scolaire), correspondre avec les enseignants, recevoir toutes les informations et communications officielles, avoir accès à la facturation et effectuer le règlement de la restauration en ligne ainsi que la réservation des repas pour les externes.

Aussi, il est indispensable que vous vous connectiez sur votre espace ECOLE DIRECTE dès remise de vos codes d'accès (remis à votre enfant le jour de sa rentrée) et que vous consultiez fréquemment votre espace numérique.

Rappel : les familles qui souhaitent la mise en place d'un PAI devront :

- retirer les documents sur le site de la direction académique, rubrique "Social, Santé, Bien être à l'école"
- imprimer la "procédure" et le "type de PAI" qui correspond à la pathologie de l'enfant,
- faire compléter et signer ce document par le médecin de leur choix,
- après l'avoir signé, fournir le PAI à M MARTIN, Responsable de la Vie scolaire, ainsi que les médicaments nécessaires à son application.